
Namibie: le Canada... (suite de la p. 2)

sensus lors de la dernière session de l'Assemblée générale, traitait d'un aspect spécifique du terrorisme, à savoir la piraterie aérienne, et demandait aux gouvernements de prendre des mesures individuelles et collectives pour assurer la sécurité de l'aviation civile. Cette résolution a été fortement appuyée par la délégation canadienne et nous avons continué à insister sur la nécessité de nouvelles mesures internationales pour combattre le terrorisme sous toutes ses formes. La déclaration sur la piraterie aérienne, qui a été élaborée et présentée sur l'initiative du premier ministre Trudeau lors du sommet de Bonn en juillet, met clairement en relief la détermination du Canada de prendre des dispositions pour régler ce problème. La déclaration engage les sept gouvernements à interdire l'arrivée de tous les vols en provenance de pays qui refuseraient d'extrader ou de traduire en justice les pirates aériens qui relèvent de leur juridiction.

Les participants au sommet de Bonn ont prié instamment les autres gouvernements de se rallier à cet engagement. Nombre de gouvernements ont manifesté leur intention de ce faire et nous incitons tous les autres membres de la communauté internationale à leur emboîter le pas.

Maintien de la paix et pacification

...J'ai eu l'occasion cette année d'évaluer la situation chypriote sur place. J'en suis venu à la conclusion que les parties en conflit devraient pouvoir régler leurs différends par la négociation.

Le Canada est directement intéressé à la solution du problème chypriote. Les contingents canadiens rattachés à la Force des Nations Unies sont à Chypre depuis 14 ans et certains de nos soldats en sont maintenant à leur quatrième affectation. Nombre de Canadiens commencent à croire que cette présence permanente de

la Force retarde davantage qu'elle ne favorise la recherche d'une solution permanente.

L'île de Chypre, en tant qu'État indépendant et membre souverain de la communauté internationale, a connu une histoire troublée. Je crois qu'il ne servirait à rien de vouloir identifier les responsables des événements du passé. La communauté internationale est toutefois en droit de s'attendre que le peuple chypriote mette à profit les ressources et le dynamisme qu'il partage avec ses voisins méditerranéens, ainsi que la bonne volonté qui subsiste, pour préparer un nouveau programme national qui comportera des garanties raisonnablement acceptables par toutes les parties intéressées. L'héritage du passé ne facilitera pas les choses et, à mon avis, l'entreprise pourra même se révéler impossible si des négociations suivies ne sont pas instaurées entre les deux communautés. Sans un dialogue permanent, les rapprochements qui se dessinent de temps à autre resteront sans lendemain. Le Secrétaire général a offert ses bons offices aux parties et je les incite à en tirer rapidement et pleinement avantage...

Droit de la mer

La troisième Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer a marqué depuis un an d'importants progrès en vue de l'adoption d'un traité global des océans. Je suis particulièrement encouragé par les améliorations apportées au Texte de négociation composite officieux en ce qui concerne la prévention et le contrôle de la pollution par les navires. Le nouveau texte, s'il ne satisfait pas pleinement les objectifs de mon gouvernement dans ce domaine, reflète toutefois une meilleure prise de conscience internationale de la nécessité d'un partage plus équitable des droits et devoirs des États côtier et du pavillon. Le tragique déversement d'hydrocarbures au large des côtes françaises, plus tôt cette année, a clairement démontré que le concept de la souveraineté de l'État du pavillon est maintenant désuet.

L'accord sur la plupart des principaux éléments d'un traité global des océans est maintenant acquis à toutes fins utiles. Il reste à s'entendre sur les questions vraiment difficiles concernant surtout un système international d'exploitation des grands fonds marins et la transformation du concept de patrimoine commun en un régime équitable qui puisse gouverner

cette exploitation. Notre objectif — sans précédent dans les annales des institutions internationales — vise la création d'une autorité internationale qui aurait à la fois des pouvoirs réglementaires et un rôle à jouer dans l'exploitation même des richesses naturelles. Une telle entreprise aurait une influence profonde et globale sur le nouvel ordre économique. C'est pourquoi nous ne pouvons laisser échouer la Conférence, peu importe les efforts ou les frustrations qui accompagneront encore les négociations, d'autant plus que beaucoup a déjà été accompli et que le port est en vue.

Le Canada est toutefois d'avis que la Conférence devrait se terminer le plus tôt possible. Certes, l'établissement arbitraire d'une échéance peut retarder plutôt qu'accélérer les travaux, mais nous croyons que les négociations devraient se terminer dans le courant de 1979 en vue de l'adoption, nous l'espérons, d'un projet de traité au début de 1980. Le Canada accordera son plein appui à la poursuite de cet objectif.

Nouvelles brèves

Le parti conservateur a gagné les élections générales qui se sont tenues en Nouvelle-Écosse le 19 septembre. Son chef, M. John Buchanan, avocat âgé de 47 ans, devient le premier ministre de la province et succède à M. Gerald Regan au pouvoir depuis huit ans. Les résultats sont les suivants: conservateurs 31 sièges, libéraux 17 et néo-démocrates 4.

Le premier ministre de la Saskatchewan, M. Alan Blackeney (Nouveau Parti démocratique) a annoncé le 19 septembre que des élections auraient lieu dans cette province le 18 octobre. A la dissolution de l'Assemblée législative il y avait 39 néo-démocrates, 11 conservateurs et 11 libéraux.

L'administration publique fédérale comptait 596 616 employés, y compris les membres des Forces armées, à la fin de juin 1978, soit une augmentation de 16 594 par rapport à juin 1977. La principale raison de cette hausse est attribuable à l'embauchage d'environ 13 000 employés de plus que l'an dernier pour des projets fédéraux d'intensité-travail. La paie brute, incluant le surtemps et la rétroactivité a atteint \$2 292,8 millions, ce qui représente une augmentation de \$33,3 millions par rapport au trimestre correspondant de 1977.

Hebdo Canada est publié par la Direction des services de l'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant au rédacteur en chef.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.